

Management des organisations option administration du sport

RNCP3493 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	335
Code(s) ROME	K1403, K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Université Paris 13

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les professionnels sont des managers qui gèrent les dimensions économiques, administratives et juridiques des sociétés, collectivités, associations, clubs sportifs. Ils assistent et conseillent les directeurs de salles multisports ou d'équipements sportifs (gymnase, piscine, terrain...) en matière de budget et de comptabilité. Ils concourent aussi à la gestion du personnel administratif et d'entretien.

Ce professionnel prend également part à l'établissement du planning des activités (loisirs sportifs ou socioculturels) en tenant compte de la politique sportive de la ville.

Il contrôle enfin le fonctionnement des installations sportives et leur conformité avec les normes en vigueur en matière de confort, d'hygiène et de sécurité. Il effectue des demandes de subventions auprès des collectivités territoriales et contribue à l'organisation de manifestations sportives.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur privé (clubs et fédérations) : - associations sportives structures d'animation sportive et de loisirs

- fédérations sportives

Secteur public

- ministère chargé des sports
- collectivités locales

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants : - Educateur sportif (administratif)

- Employé de collectivités locales
- Employé du ministère chargé des sports

- Gérant ou employé de structures d'animation sport et loisirs

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-paris13.fr/default.php>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/3493/>